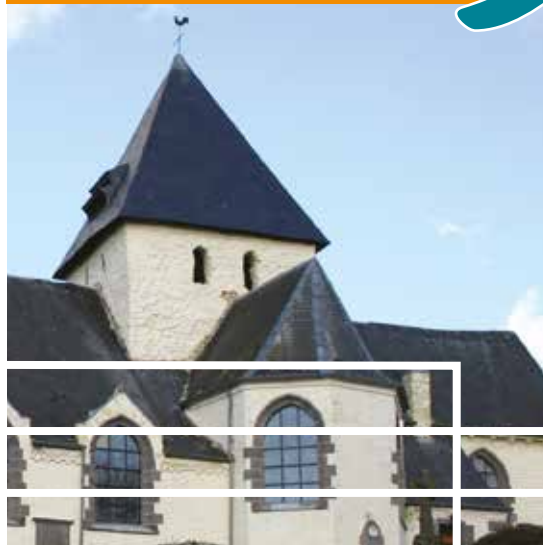


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Juin 2020



n°172

sommaire



3
PLACE AUX
ARTISTES



6
CONCOURS
PHOTO



7
ACTIVITÉS
DU J3

EDITO

Liberté et solidarité.

Dans toute crise, il faut toujours retirer du positif.

Nous avons ainsi pu prendre conscience de l'impact de la perte d'une partie de nos libertés.

Nous avons vu surgir de partout des élans de solidarité.

Nous avons pu nous rendre compte que nous avions besoin de nos facteurs, de nos puéricultrices, de nos aide-ménagères, de nos éboueurs, de nos assistants sociaux, des accueillantes de nos garderies, des policiers...

Nous avons été impressionnés du courage de nos aide-soignantes, des infirmières, de nos médecins, des ambulanciers, des dentistes, de nos pharmaciens, de tout le secteur paramédical, sans oublier le personnel de nos trois homes et de la Maisonnée, travaillant et soignant au début avec peu de protections.

Nous étions aux côtés de toutes ces personnes au sein de cette crise. Et nous pouvons vous dire que nous avons vécu des moments particulièrement émouvants. C'était donc un devoir pour la commune et le personnel communal de tout mettre en œuvre afin

de faire le maximum pour répondre à vos, à leurs attentes.

Ce sont donc les « petites gens », les métiers pas ou peu considérés, les « oubliés » des services publics et les communes proches de leurs citoyens qui sortent grandis de cette crise.

Il nous reste maintenant plusieurs choses à faire :

Continuer à être vigilant, car beaucoup pensent que la crise sanitaire est finie, détrompons-nous, nous devons continuer à être strict et à mettre tout le monde devant ses responsabilités.

A côté de toutes ces personnes qui ont démontré qu'ils étaient aptes et capables de tout mettre en œuvre pour que notre société tourne et fonctionne, il y a ceux qui ont ramassé la crise de plein fouet.

Ceux qui ont perdu ou perdront leur emploi ; nous devons être solidaire et soutenir le CPAS pour qu'il les aide à passer cette période difficile.

Il y a aussi les commerçants, le personnel des restaurants, des sociétés d'événements, le monde culturel et artistique, les forains.

C'est à eux que nous penserons en diminuant leurs charges.

Mais aussi en maintenant un petit 15 août et nos kermesses tout en respectant les mesures de déconfinement. Le Syndicat d'initiative, le CII, et la commune se sont joints à la Province du Brabant wallon pour organiser au cours de cet été, 12 soirées de spectacle sur la place d'Ittre afin de donner une grande « place aux artistes » dans notre commune.

De valoriser Ittre : Village du Théâtre et des Arts

De profiter de ces spectacles pour aussi soutenir notre Horeca en intégrant dans le prix des spectacles un bon à valoir de 5 € au sein de nos restaurants locaux.

Nous avons le droit après ces trois mois de confinement de nous divertir, de nous rencontrer, d'avoir des émotions, de savourer une partie de la liberté retrouvée.

De la joie, du plaisir, des émotions, du rire pour montrer notre soutien et notre solidarité. Quel beau programme !

> Pour le Collège,
Christian Fayt, Bourgmestre



UNE PISTE CYCLABLE RÉAMÉNAGÉE ENTRE ITTRE ET NIVELLES

La restauration de la piste cyclable bidirectionnelle reliant la chaussée de Soignies à la rue Basse Hollande est terminée.

Celle-ci permettra aux cyclistes de transiter en toute sécurité sur la rue du Croiseau, tant en allant qu'en revenant de Nivelles.

Cette piste cyclable était un des chaînons manquants dans les points-nœuds de la province.

Par la suite, ce sera la rue de Bornival vers Fauquez qui sera remise en état. Le maillage des points-nœuds dans notre commune s'élargit et offre de plus en plus de possibilités pour l'utilisation des modes doux sur notre territoire.

N'oubliez pas que la commune et le SITI louent des vélos électriques pour visiter notre belle commune aux paysages extraordinaires.



COMPOSTEZ, C'EST À VOTRE PORTÉE

Composter soi-même les déchets organiques de nourriture et de jardin vous permettent de :



- réduire le volume de vos poubelles et le dépôt de déchets verts au recyparc.
- avoir chez soi, gratuitement, un amendement naturel pour le jardin.

Le compostage est un procédé naturel...

Vous êtes intéressés par le compostage et vous ne savez pas par où commencer ??? Nous sommes là pour vous aider !!!

Grâce à nos guides composteurs, votre composte sera au top !!!

Contact : Marie-José Arias : 067/ 79 43 49



URBANISME : À VOTRE SERVICE !

En raison de la lutte contre la pandémie de Covid-19, nous avons tous dû nous adapter au contexte de crise et aux nouvelles législations publiées pour répondre à l'urgence qui en découle. Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre soutien, votre compréhension et vos efforts magnifiques.

Votre administration communale a mis en place des mesures appropriées visant tant à garantir la sécurité sanitaire des citoyens et de son personnel que la continuité du service public. Le service urbanisme a quant à lui poursuivi son travail en proposant une organisation adaptée au contexte que vous connaissez. Un agent différent chaque semaine travaille dans les locaux du service et le télétravail permet aux autres de travailler à distance, tous connectés en permanence entre eux et avec le reste de l'administration. Les outils informatiques permettent tant l'organisation de réunions à distance que des échanges rapides et efficaces. Des permanences téléphonique et courriel sont assurées cinq jours sur sept durant les heures de bureau afin de pallier la fermeture physique du bureau.

L'information nouvelle découlant de cette crise est diffusée sur le site de la commune pour que vous puissiez prendre connaissance des décisions du Gouvernement ayant des effets sur les demandes de permis et, chaque demandeur concerné a été contacté en fonction du stade d'instruction de son dossier par téléphone et ou par courrier pour lui exposer le suivi réservé à son dossier.

Tout renseignement peut être sollicité auprès du service Urbanisme par téléphone (067/79 43 44) ou par courriel à l'adresse urbanisme@ittre.be



Le conseil consultatif du Bien-être animal vous invite à lire ces quelques gestes simples :

Placer une petite gamelle d'eau dans le fond du jardin surtout en période de forte chaleur.



Installer de petits habitats pour les insectes, les oiseaux, les chauve-souris, etc.



Sauvez les hérissons

Pour le bien des petits animaux nocturnes tels que les hérissons, veillez svp à programmer les robots tondeuses la journée et non la nuit.



10 h - 17 h

Le conseil consultatif attire particulièrement votre attention sur la programmation des robots tondeuses. En effet, ce printemps 2020 est particulièrement meurtrier pour les hérissons et bientôt nous arrivons dans la période durant laquelle les femelles vont sortir avec leurs petits. Il est donc vivement recommandé de programmer les robots tondeuses de 10h à 17h. Un simple geste qui sauvera des vies !



PLACE AUX ARTISTES : ITTRE, VILLAGE DU THÉÂTRE ET DES ARTS

Cet été, la commune d'Ittre, le Syndicat d'Initiative et le Centre Culturel vous proposent quatre week-ends pluridisciplinaires où vous pourrez découvrir des talents du village, du Brabant Wallon et d'un peu plus loin...

Sur la place du village, place aux artistes pour enchanter les soirées d'été dans un joyeux mélange des genres. Les spectateurs pourront assister à deux spectacles sur la soirée et auront droit à quelques surprises. Théâtre, musique et performances en tout genre vous attendent cet été sur la Grand Place !

Hier, on était confiné, demain, on va se retrouver !

Retrouvez le programme sur le site internet : www.ittre-tourisme.be.

Dépêchez-vous de réserver vos places, elles sont limitées !

INFOS & RESERVATION :

- Via le formulaire en ligne www.ittre-tourisme.be
- Par téléphone au 067/64 87 74 ou 0499/10 91 16

HORAIRE :

- 19h30: Ouverture des 'portes'
- 20h : premier spectacle.
- Intermède (musical, danse, circassien, ...)
- 21h30 = deuxième spectacle.
- 23h30: Fermeture des 'portes'.

TARIF :

20€ / soirée

De ces 20€, chaque spectateur recevra un bon de 5€ à faire valoir dans un restaurant de l'entité (au choix). Cela permettra ainsi d'aider 2 secteurs particulièrement atteints par la pandémie. A savoir, le secteur culturel et l'HORECA !



ACCUEILLIR CES POLLINISATEURS CHEZ SOI ? C'EST PAS SI COMPLIQUÉ !

IL SUFFIT DE LEUR OFFRIR LE GÎTE ET LE COUVERT ! ET NOUS VOUS EXPLIQUONS COMMENT FAIRE !



LEUR OFFRIR LE GÎTE ? AUSSI FACILE À DIRE QU'À FAIRE.

Pour accueillir les pollinisateurs chez vous, il vous faut aménager des lieux de nidification et de ponte. Pour cela, les hôtels à insectes sont une partie de la clé. Quelques morceaux de bois, un peu d'outillage, et c'est parti !

Une bûche percée de quelques galeries de 4 à 12 mm de diamètre et d'une dizaine de centimètres de long, ou encore un fagot de tiges creuses (bambou, berce commune, etc.) ou à moelle (sureaux, etc.) suffiront bien souvent pour accentuer la présence d'abeilles sauvages dans votre jardin. Un diamètre de 8 mm attirera les osmies, facilement reconnaissables avec leur derrière roux.

Conserver des espaces plus naturels, dans lesquels la nature peut se développer, est également très impor-

tant. Un tas de bois, un talus de terre ou de sable, ou encore des talus empierrés ainsi que des espaces verts que l'on ne tond pas peuvent déjà offrir de très beaux gîtes aux pollinisateurs, mais également à une multitude d'insectes utiles.

Faites attention, par contre, à éviter les constructions trop importantes, qui attireraient également les prédateurs des pollinisateurs, et desserviraient votre but. Il est fortement déconseillé de faire des hôtels à insectes de plus de 1 m².

Privilégiez plutôt une multitude de petits emplacements dans lesquels les insectes pourront s'installer.

NE PAS OUBLIER LE COUVERT !

Offrir un refuge aux pollinisateurs ne sert pas à grand chose si on ne leur offre pas également des ressources alimentaires à proximité. Certaines plantes sont plus utiles et fournissent plus de ressources que d'autres pour les pollinisateurs. Elles sont appelées plantes mellifères. Les deux ressources principales recherchées sont la quantité de pollen et de nectar que la plante produit. Certaines produisent plus de nectar (qui sera transformé en miel par les abeilles), d'autres produisent plus de pollen (pour l'alimentation des larves), et certaines sont excellentes dans la production de ces deux ressources !

Si vous souhaitez attirer les pollinisateurs dans vos jardins, renseignez-vous pour obtenir des plantes mellifères ! La phacélie, le saule marsault ou encore le marronnier sont d'excellents exemples ! Mais la meilleure idée ne serait-elle pas de laisser des espaces naturels où apparaîtront naturellement des plantes adaptées ?

Pour vous aider, vous trouverez sur le site www.ittre.be un document contenant la marche à suivre pour mettre en place une prairie fleurie.

Vous n'avez pas suffisamment de place ? Essayez la balconnière.

SAPOLL a également réalisé des fiches techniques (balconnières, prairie fleurie, spirale aromatique, massifs monofloraux, abreuvoir, etc.) que vous pouvez trouver sur leur site web : <http://sapoll.eu/>

Le 23 mars 2018 est aussi paru dans « Le journal des enfants » un dossier de 4 pages afin d'expliquer aux enfants ce que sont les pollinisateurs et leurs fonctions.

<https://www.ittre.be/ma-commune/services-communiaux/environnement/plan-maya>



STERILISATION DES CHATS ERRANTS EN 2020 PAR LA COMMUNE



Vous avez déjà certainement croisé un chat errant sur le territoire communal ; il se peut aussi qu'un chat errant squatte vos alentours, parfois même votre jardin. Or la prolifération incontrôlée des chats errants est autant un désagrément pour l'homme qu'une souffrance pour l'animal.

Savez-vous qu'un couple de chats errants peut être à l'origine de la naissance de plus de 20000 chats ! en seulement 4 ans.

La seule solution pour éviter toute reproduction des chats tient dans la STERILISATION et la méthode dite « capturer-stériliser-replacer »-CSR est la meilleure solution.

En effet, elle a l'avantage que les chats stérilisés défendent leur territoire contre les individus de même sexe, tenant ainsi les autres chats errants à l'écart. On ne peut néanmoins pas complètement empêcher l'arrivée d'intrus, il est donc nécessaire de pratiquer régulièrement des opérations de castration et/ou de stérilisation.

La commune d'Ittre collabore pour ce projet avec l'ASBL les Amis des Animaux qui organise les stérilisations.

Pour la stérilisation, vous pouvez contacter directement les amis des animaux au numéro de téléphone : 064 55 58 98. Le service de l'environnement et du bien-être animal reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : 067 79 43 49.

Assurez vous au préalable qu'il s'agisse bien d'un chat errant et non de celui de l'un des voisins ! En aucun cas, la stérilisation d'un chat domestique et/ou adopté ne pourra se faire dans le cadre de ce projet.

L'Association Les Amis des Animaux vous fournira une cage-trappe, disponible chez un vétérinaire local pour la capture de l'animal et vous renseignera un vétérinaire local pour effectuer la stérilisation. La cage-trappe est à restituer au vétérinaire.



L'ACTION LOGEMENT TREMPLIN CONTINUE



Candidatures pour la location d'un logement tremplin du 7 au 27 juillet 2020

La commune disposera prochainement d'un logement tremplin. L'objectif de ce type de logement est de permettre à des jeunes de l'entité de pouvoir louer un appartement dans des conditions préférentielles leur permettant un accès facilité à la propriété si ils s'engagent dans les 5 ans à construire ou acheter un bien à Ittre, Haut-Ittre ou Virginal.

Comment :

- en appliquant un loyer inférieur que le prix du marché.
- en leur rétrocédant une partie du loyer payé durant la période où ils ont loué,

Au bout de 5 ans de location, ces mesures combinées permettent par exemple de payer les frais de notaires pour un achat à prévoir dans notre commune.

Si vous êtes intéressés et que vous pensez pouvoir déposer votre candidature, nous vous invitons à prendre connaissance de la procédure, des conditions de candidature et autres renseignements à la Commune d'Ittre via l'adresse mail suivante : p.godefroid@ittr.be

Critères d'admission pour la location d'un appartement logement tremplin :

Qu'il s'agisse d'un jeune couple ou d'une famille monoparentale, chacun(e) devra :

1. Etre de bonnes conduite, vie et mœurs;
2. Etre âgé(e) de 18 à 30 ans au moment de l'introduction de la demande;

3. Etre actuellement domicilié(e) ou avoir été domicilié(e) pendant au moins 15 ans dans la commune (un des conjoints au moins pour les ménages) ou avoir son lieu de travail dans la commune (un des conjoints au moins pour les ménages).

4. Dans le cas où les couples mariés ou vivant maritalement se séparent, un des conjoints restant peut bien sûr bénéficier du logement à loyer modéré jusqu'à la fin du bail, qui ne pourra pas être renouvelé.

5. Aucun des candidats demandeurs ne peut être pleinement propriétaire, ni usufruitier d'un bien immobilier (sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable, inhabitable, inadapté à son handicap ou d'un abri précaire)

6. La location sera ouverte à tous les citoyens répondant aux critères repris sous 1 à 5 et bénéficiant de revenus inférieurs à :

- 42.400* euros pour une personne isolée, augmentés de 2.500 euros par enfant à charge;
- 51.300* euros pour un ménage composé de plusieurs personnes, augmentés de 2.500 euros par enfant à charge.

Tous ces critères doivent être remplis pour que les demandeurs soient admis au classement par priorités.

Période pour poser sa candidature : du 7 au 27 juillet 2020 - Contact p.godefroid@ittr.be.



LES ACTIVITÉS DU PCS



Il n'y a pas encore de date précise pour la reprise normale des activités, mais le PCS s'y prépare.

Il va de soi que nous devons composer avec les nouvelles mesures de sécurité liées au Covid-19.

Etant donné que le nombre de participants ne pourra pas dépasser 10 personnes, il faudra impérativement être inscrit(e) à l'atelier proposé.

Si vous avez des idées d'activités, si vous souhaitez que certains thèmes soient abordés, ou pour toutes autres suggestions ou questions par rapport à cette période particulière, n'hésitez pas à contacter la cheffe de projet, Carine Givron, au 0484/63.30.38 ou au 067/79.43.28 - pcs@ittr.be - rue Planchette, 2 1460 Ittre.

La cheffe de projets est joignable à l'administration communale d'Ittre les lundis, mardis, et jeudis de 9h00 à 15h00. Elle peut vous y recevoir, mais uniquement sur rendez-vous. En cas de besoin, n'hésitez pas !



LA RCA SPORT'ITTRE VOUS INFORME

STAGES MULTISPORTS CET ÉTÉ



Durant les deux mois d'été, de nombreux stages seront organisés à la RCA Sport Ittre : hockey, football, mini foot, karaté, tennis de table ou encore cirque, il y en aura pour tous les goûts. Ça vous intéresse ? N'hésitez pas à consulter notre site web (www.sport-ittre.be).

RÉNOVATION DES VESTIAIRES DU FOOTBALL

Depuis la mi-juin, les vestiaires de la Jeunesse Sportive Ittroise sont en travaux. Grâce au soutien de la Province du Brabant Wallon, la RCA rénove les zones douches et vestiaires. L'aspect énergétique a été notamment réfléchi grâce à l'installation d'une double ventilation. Un coup de neuf bien nécessaire qui permettra aux équipes ittroises de démarrer une nouvelle saison dans des conditions optimales.



TENNIS : NOUVELLE COMPÉTITION AU TC ITTRE

Sport Ittre a lancé une nouvelle compétition de tennis depuis ce 1er juillet : les Boxes. Il s'agit d'une compétition amicale et interne au club ittrois. Les joueurs inscrits sont répartis dans des boxes de 4 joueurs. Le premier du classement montera dans la boxe supérieure et le dernier descendra dans la boxe inférieure.



Retrouvez toutes les infos sur www.sport-ittre.be

HALL OMNISPORTS : LANCEMENT DE LA PROCHAINE SAISON

Occuper notre hall omnisports pour pratiquer votre activité sportive vous intéresse durant la prochaine saison ? N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des renseignements. Nous avons encore des disponibilités mais ne traînez pas.

CONTACTEZ-NOUS : rcasportittre@ittre.be – 067/79.10.34 – www.sport-ittre.be – www.facebook.com/rcasportittre



EXPRESSION POLITIQUE PACTE

DONNER UNE PERSPECTIVE AUX CITOYENS EN QUÊTE DE CHANGEMENTS

La crise du Corona virus à côté de ses préoccupations de santé, des détresses personnelles et économiques, a aussi permis de vivre « différemment » : se déplacer à pied et à vélo, apprécier la nature et le silence, cuisiner, consommer local naturel et bio, ... Ces changements apportent une meilleure qualité de vie, contribuent à réduire fortement les émissions de CO2, relocalisent les activités. ...

La commune peut contribuer activement à cette nouvelle dynamique.

Aux deux derniers conseils communaux nous avons proposé :

En matière de mobilité :

D'accélérer le processus de mise en état des sentiers et pistes cyclables et de créer des espaces parking vélos dans les centres des villages et près de commerces

De réaliser des marquages vélo sur l'ensemble des routes importantes

De mettre des bancs dans les rues montantes de Virginal

De promouvoir la location des vélos électriques de la commune

D'ajouter une prime communale aux primes Région wallonne et province BW à l'achat d'un vélo.

De mettre en place un plan mobilité pour les écoles

De concrétiser les projets de mobilité douce sur la RN 280

De créer une Centrale de mobilité pour l'Ouest du BW pour favoriser la mobilité douce, le covoiturage, les transports en commun. ...

Pour le commerce local :

Créer des chèques « commerce local » qui à la fois soutiennent le commerce local et soutiennent les personnes en difficulté sociale.

Faire en sorte que le marché du plateau du Tram à Virginal, (à partir de septembre) favorise les producteurs locaux naturels et bio, complète l'offre commerciale plutôt que de concurrencer le tissu local.

Soutenir une alimentation saine, locale et bio :

En intégrant les critères d'alimentation naturelle, bio et locale dans les cahiers des charges de la commune

Proposer aux agriculteurs une zone d'expérimentation en vue de pratiquer une agriculture naturelle et bio, des conférences, rencontres en vue de favoriser leur conversion.

Culture :

A l'instar de « Place aux artistes », rassembler les opérateurs et artistes locaux tout en privilégiant la coordination par le Centre Culturel et la décentralisation dans les différents quartiers.

Au plaisir de vous rencontrer dans l'Horeca local, les commerces du village, sur nos places lors des différentes activités de culture et de loisirs.

Bel été.

> **Pol Perniaux, Luc Schoukens, Conseillers Pacte**



EXPRESSION POLITIQUE IC

PREND-ON LE CITOYEN ITTROIS POUR UNE VACHE À LAIT ?

Le 26 mai, le Conseil communal a examiné le compte de l'année 2019 et la première modification budgétaire 2020.

La situation financière de la commune semble bonne. Le compte 2019 a dégagé un boni.

Cela a permis au Collège de constituer une réserve pour faire face à un (éventuel) risque industriel et une provision pour compenser une diminution probable de la taxe sur la force motrice au profit de l'entreprise NLMK, sans compter les crédits budgétaires non utilisés. Cela laisse au Collège une marge de manœuvre financière d'un montant de 1 300 000 EUR. Néanmoins, le Collège a décidé d'augmenter les additionnels à l'impôt des personnes physiques de 23%. Augmentation qui devrait rapporter à la commune à peu près 500 000 EUR.

Pourquoi une telle précipitation à augmenter les taxes alors que les finances communales ne le nécessitent pas dans l'immédiat ?

Quant à la modification budgétaire, elle a choqué le groupe IC. Elle arrive en pleine crise sanitaire, beaucoup trop tôt pour évaluer correctement les conséquences de la pandémie.

Mais pas trop tard pour permettre au Collège de continuer comme si de rien n'était. Une somme importante est prélevée pour financer des projets plus ou moins nécessaires, certainement pas indispensables.

Le groupe IC aurait souhaité que le Collège prenne le temps d'évaluer, d'analyser, de soutenir, de réparer. Mais non, le Collège continue sa fuite en avant comme si rien n'avait changé.

Non content de maintenir une augmentation d'impôt aussi importante qu'inutile, le Collège oublie que ces dépenses ne sont possibles que grâce à la contribution des citoyens de notre commune.

La population ittroise va certainement, comme tant d'autres, souffrir des conséquences de la crise sanitaire. Le groupe IC espérait écoute et bienveillance de la part du Collège plutôt que de vider les poches de ses citoyens.

> **Pour le groupe IC, Ferdinand Jolly, Pascale Carton, Hélène de Schoutheete, Chantal Vanvarebergh, Daniel Vankerkove**



VOYAGES DES AINÉS

Jusqu'à présent, nous espérons pouvoir organiser DEUX voyages.

1. le 10 SEPTEMBRE: visite des cristalleries du Val St Lambert et de la ville de Chaudfontaine. Départ 7h15 de Virginal et 7h30 d'Iltre
2. le 8 OCTOBRE: visite de la ville de Rocroi (initialement prévu le 23 avril)

Départ 7h30 de Virginal et 7h45 d'Iltre

Le prix de chaque voyage est de 55 euros à payer sur le compte BE72091000153918 de l'administration communale

ATTENTION: vu la situation due au coronavirus, il est IMPÉRATIF de contacter Arthur Deghorain pour toute réservation (0475 598605)

La situation d'aujourd'hui ne sera peut-être pas celle de septembre, aujourd'hui il faut porter un masque dans le car.

Ne tardez pas à réserver car tout est à confirmer sur place.

Merci de votre compréhension...et prenez bien soin de vous.



GYM DOUCE

Cette activité reprendra les vendredis 4 et 18 septembre à la salle de sports de Virginal.



Rappel: 15h - 16h, séances animées par Madame Pauline Bekaert, kinésithérapeute.

Le prix est de 7 euros à payer sur place. Venez nombreuses.

Pour tous renseignements : Arthur Deghorain, président du Conseil Consultatif des aînés : 0475/ 59.86.05



ECOLE COMMUNALE DE VIRGINAL

Dans un environnement rural, école ouverte, conviviale et à dimension humaine.

Riche de projets, d'activités et de sorties pédagogiques, classes vertes et classes de neige.

Cours de récréation aménagées, fête d'école, souper, ateliers scientifiques, matériel numérique et classes semi-flexibles... pour passer ses plus belles années maternelles et primaires.



Inscriptions ouvertes jusqu'au 10 juillet et à partir du 17 août.

Tel : 067/64.71.23

Mail : secretariat.ecv@iltre.be ou direction.ecv@iltre.be

Plus d'infos : www.ecvirginal.be ou sur notre page Facebook « Ecole communale de Virginal »



SENIORS AT THE MOVIES



A Imagibraine - actuellement, il n'est pas encore possible de dire quand nous pourrions y retourner.



UN MARCHÉ LOCAL À VIRGINAL

Bonne nouvelle pour les amateurs de produits artisanaux et de nourriture locale, le Collège communal et la commission locale de développement rural travaillent sur la mise en place d'un marché local à Virginal, sur le Plateau du tram.



Ce marché devrait voir le jour le jeudi 3 septembre 2020 et il devrait avoir lieu une fois par semaine durant l'après-midi.

Le marché Local veut valoriser les produits artisanaux et les producteurs locaux. Vous y trouverez une large gamme : fruits, légumes, produits laitiers, boissons, vêtement, épicerie fine, mais aussi des créations. Une poignée de producteurs fidèles seront rejoints par d'autres exposants plus ponctuels, afin de varier les plaisirs.

Un appel à candidature sera lancé dans le courant du mois de juillet, l'objectif est de réunir un maximum d'artisans du village et de différents secteurs.



CONCOURS PHOTO

LES HIRONDELLES DE NOS VILLAGES

CONCOURS PHOTO

portant sur :

« Les hirondelles de nos villages »

Les photos répondront aux critères suivants :

- La ou les photos doivent être prises sur le territoire de la commune.
- Les informations suivantes : site Bâtiement, adresse, lieu-dit, ... seront indiquées.
- Un contrage du nombre d'hirondelles et du nombre de nids sera réalisé.
- Les photos seront envoyées par mail à ilstr@iltre.be ou déposées au service environnement communal : 2, rue Flanchetta.
- La limite pour déposer les photos est le vendredi 11 septembre 2020.

Éditeur Responsable Jacques Wacziarg, Echevin de la Ruralité
Rue de la Flanchetta, 2 - 4400 Iltre



UNE ORGANISATION
DE L'ECHEVINAT
DE LA RURALITE
ET
DU PLAN COMMUNAL
DE DEVELOPPEMENT
DE LA NATURE



COMMUNE D'ILTRE

Téléphone : 047 79 43 99

fax : 047 79 39 39

ilstr@iltre.be

www.iltre.be



DÉLIBÈRE-TOI SUMMER 2020

Nous sommes heureux d'annoncer le lancement d'une édition innovante "Délibère-Toi Summer 2020!".

Compte tenu des circonstances exceptionnelles, nous avons pris des mesures exceptionnelles !

Pour la 10ème année, le projet Délibère-Toi ! a pour ambition de proposer aux jeunes, de 12 à 21 ans, de la Province du Brabant wallon, un événement participatif non pas pendant une semaine mais exceptionnellement pendant deux mois d'activités proposées en juillet-août.

Notre défi : Mettre à profit ces journées pour booster leur énergie, valoriser leur savoir-faire et leur savoir-être.

Délibère-Toi ! propose de développer des comportements citoyens, d'acquérir des compétences, de favoriser des espaces d'échanges, de découvrir un métier...

Pour cela, plusieurs possibilités de stages s'offrent à eux du 29 juin au 31 août 2020

Les stages proposés permettent aux jeunes de s'investir dans plusieurs domaines d'activités mais il s'agit surtout d'une réelle occasion de créer des rencontres, de découvertes et d'échanges. Soulignons que ces stages concernent l'ensemble du Brabant wallon et sont entièrement gratuits !

Pour Ittre, le J3 et l'AMO Plan J ont le plaisir de vous proposer 2 stages :

- Une formation au Brevet Européen des Premiers Secours (BEPS) : le 28 et 29 juillet, de 9h à 16h, à la Salle Planchette à Ittre



- Une initiation à la vidéo et au court métrage : le 25 et 26 août de 10h à 16h, au PISQ à Virignat



Mais n'hésitez pas à découvrir tous les autres stages sur le site de deliberto.be

Toutes les inscriptions se font en ligne via le site internet : www.deliberto.be et/ou via l'équipe qui coordonne le projet à la Chaloupe (via info.deliberto@gmail.com ou 0487 18 00 25).



REPRISE DES ACTIVITÉS DU J3

Même si les portes du PISQ étaient closes, cette période de confinement aura été l'occasion pour le J3 de travailler consciencieusement sur les futurs projets pour la jeunesse de notre commune.

Afin de ne pas baisser notre vigilance en ce qui concerne les gestes barrières et les mesures de lutte contre le CoVid19, durant l'été, les activités du J3 seront uniquement accessibles sur inscriptions et limitées à 10 participants.

Même si les distances devront être respectées, le masque porté et le local désinfecté, l'équipe du J3 espère pouvoir permettre aux jeunes de la commune de se retrouver, de se dépenser, de s'amuser et de créer.

C'est un défi considérable que de pouvoir proposer des activités dans le respect de ces nouvelles règles de sécurité. Mais nous l'aurons remarqué, c'est une année de défis qui s'impose à nous.

Si vous avez entre 12 et 21 ans, nous avons déjà de nombreuses activités à vous proposer, mais n'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

Le J3 est joignable

- Sur Facebook : @J3ittre
- Par téléphone : 0484.63.29.23
- Par mail : l.lattenist@ittre.be



CUSTOMISATION

Coucou la jeunesse,

Dans le cadre d'une reprise des activités de la J3, nous vous proposons un atelier « Je customise mes vêtements ». Si vous avez, comme moi, des t-shirts, des sweats, des jeans, etc... qui vous paraissent tristes, vieillots et/ou trop communs, nous vous donnons l'occasion de les personnaliser et de les remettre au goût du jour... Votre créativité et vos idées feront toute la différence... Vu les circonstances, inscription obligatoire, via le site de la J3 ou en me téléphonant au n° 0484/63.30.38.

A très bientôt j'espère, et avec plein d'idées !

L'équipe de la J3



APPEL AUX CANDIDATS QUI SOUHAITENT PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE COMMUNALE

Notre commune est dotée de 9 conseils consultatifs. Ces conseils sont des lieux d'échanges, d'informations, de consultations, de sensibilisations et de propositions : ils sont composés de personnes issues des composantes politiques de la commune et de représentants civils, donc d'habitants intéressés par la participation, le déroulement d'activités qui leur tiennent à cœur dans la vie de notre village.

Quelques-uns de ces conseils consultatifs disposent de places à pourvoir afin de pouvoir débiter leurs activités.

Nous lançons donc un appel aux citoyen(ne)s de notre commune, désireux de participer aux travaux et réflexions menés par :

- Le Conseil consultatif des Affaires sociales et Assuétudes
- Le Conseil consultatif de la Solidarité Internationale

- Le Conseil consultatif de la Mobilité réduite
- Le conseil consultatif de la mobilité.

Vous souhaitez devenir membre d'un de ces quatre conseils consultatifs ? Vous souhaitez rejoindre le PAEDCN ?

Nous vous invitons à transmettre votre candidature par écrit au service des Affaires générales, en indiquant clairement :

- Vos coordonnées ;
- Le/les conseil(s) au(x)quel(s) vous souhaitez participer ;
- Vos motivations pour participer au(x) conseil(s) consultatif(s) choisi(s).

Pour toute question supplémentaire, nous vous invitons à vous adresser au service des Affaires générales en formant le 067/79 43 22.



MA COMMUNE EN POCHE

La commune vous informe via le site internet communal: www.ittre.be, la page Facebook communale et, depuis ce 25 mai, via l'application: «Ma commune en poche» que nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à télécharger sur votre smartphone afin d'être mis au courant, en temps réel, des dernières actualités de votre commune.

ittre, commune connectée à «Wallonie en poche»

Allez-vous à la page de la commune de Ittre et téléchargez l'application en temps réel des actualités et services de proximité qui vous concernent !

ETAT CIVIL

DU 18/02/2020 AU 16/06/2020

Suite à l'entrée de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.43.25 ou via population@ittre.be.

NAISSANCES

NKIKABAHIZI NATHAN : né le 30/11/2018

VAN CAMPENHOUT MANOA :
né le 02/02/2020

D'ANGELO ADÈLE : née le 12/02/2020

RENARD CAPUCINE : née le 17/02/2020

SOMERS JILL : née le 22/02/2020

GOSSIAU JUSTIN : né le 14/03/2020

JOLLY ALBANE : née le 23/04/2020

NEELS MAHIEUX LOUKA : née le 04/05/2020

ELAERTS ELIOT : né le 14/05/2020

MARIAGES

DE RYCKE QUENTIN ET VAN

SCHOU BROECK CINDY : 13/06/2020

DUPONT OLIVIER ET WOLF EMILIE :
20/06/2020

DÉCÈS

HANSEN PIERRE : (18/10/1971 – 13/02/2020)

DEBELDER YVONNE : (27/04/1927 –
15/02/2020)

LECOINTE JEAN-CLAUDE : (21/05/1942 –
16/02/2020)

CARLIER RODOLPHE : (19/01/1926 –
22/02/2020)

VAN PARIJS MARIE : (13/05/1938 – 23/02/2020)

DUBOIS YVONNE : (20/07/1934 – 01/03/2020)

MAILLARD MICHEL : (30/10/1953 – 04/03/2020)

MAECK CHARLES : (18/05/1926 – 16/03/2020)

JORDENS JOSÉPHA : (12/04/1927 – 19/03/2020)

HERMAN GENEVIÈVE : (01/08/1972 –
25/03/2020)

MOSELMANS JOSEPH : (11/04/1951 –
02/04/2020)

MARCOVITCH NADIA : (17/02/1928 –
05/04/2020)

DANHAIVE PIERRE : (17/10/1954 – 13/04/2020)

DE WÉE ANNE : (09/03/1931 – 14/04/2020)

WAUTY JEANNINE : (20/01/1934 – 17/04/2020)

LEEMANS JEAN : (27/11/1931 – 22/04/2020)

LAUDERT JACQUES : (10/02/1949 – 28/04/2020)

GOETHALS SOLANGE : (25/05/1923 –
29/04/2020)

CARVIN ANNE : (25/08/1941 – 10/05/2020)

FOULKES WILLIAM : (10/03/1935 – 10/05/2020)

VERBEKE JACQUELINE : (29/08/1933 –
13/05/2020)

CHAMPT THIERRY : (02/12/1958 – 15/05/2020)

CRAVATTE ERIC : (12/08/1962 – 17/05/2020)

DEHON MARIE : (01/08/1931 – 20/05/2020)

CRENIER JEAN : (05/04/1939 – 29/05/2020)

BOON PIERRE : (11/07/1943 – 08/06/2020)

HENDRICKX JEANNE : (01/12/1926 –
15/06/2020)

LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT BOURGMESTRE

0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY 1^{ER} ÉCHEVIN

0495/52 36 15 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT 2^{ÈME} ÉCHEVINE

0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ 3^{ÈME} ÉCHEVINE

0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER 4^{ÈME} ÉCHEVIN

0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK, Présidente
du CPAS

0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE

Directrice générale

Prochains Conseils communaux :

LE 15 SEPTEMBRE À 19 HEURES
GRAND PLACE, 2 - ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Le Collège communal**

Coordinateur communal : **Frédérique Joris**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**

Impression : **Rossel**